



S'ENGAGER POUR CHACUN

AGIR POUR TOUS

4 janvier 2022



NAO SALAIRES 2022

La CFDT a refusé de signer l'accord annuel 2022.

Avant que la DG ne signe l'accord annuel 2022, la CFDT lui avait déconseillé de le faire et de le notifier.

Mais elle ne nous a pas écouté et elle l'a quand même signé avec la CGC et l'UNSA.

Comme pour l'accord biannuel 2020-2021, la DG s'est appuyée et a négocié de manière privilégiée avec ces 2 organisations syndicales qui pour l'une ne veut représenter que les cadres et pour l'autre seulement une partie des salariés de Saint-Cloud.

L'accord s'il est juridiquement valable est socialement inacceptable.

Mais pour se faire une idée précise du faible niveau de l'accord signé par la CGC et l'UNSA, il faut savoir que l'inflation en novembre sur 1 an est de 2,8 %. C'est la plus forte inflation depuis plus de 10 ans.

Quand on parle d'inflation dans une NAO, on ne se base pas sur l'inflation à venir que personne ne sait raisonnablement estimer mais sur celle de l'année N - 1 : celle de 2015 pour l'accord annuel 2016, celle de 2021 pour l'accord annuel 2022.

Pour juger l'accord 2022, il suffit de le comparer aux accords signés par la CFDT de 2016 à 2019 (avec la CGC de 2016 à 2018 ; la CGC et la CGT en 2019).

La comparaison est édifiante. L'accord annuel 2022 est scandaleusement médiocre !

On ne peut que s'interroger sur ce qui a poussé 2 organisations syndicales à signer un accord d'un aussi faible niveau dans un contexte économique pour la société aussi favorable.

De 2016 à 2019, dans un contexte économique pour la société beaucoup moins bon, le budget obtenu était de 1,8 % à 2,6 % supérieur à l'inflation de l'année N - 1 hors tabac (de janvier à décembre) qui est (ou était) la référence de la DG.

C'est pourquoi pour 2022, la CFDT a revendiqué un budget minimum de 4,8 %.

Le tableau ci-dessous vous en précise les détails :

	2016	2017	2018	2019	2022
Différence entre le budget global et l'inflation	+ 2,6 %	+ 1,8 %	+ 1,8 %	+ 1,8 %	+ 0,9 %
Différence entre AG non-cadres et inflation	+ 0,5 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	- 1,0 %
Signatures accords annuels	CFDT CGC	CFDT CGC	CFDT CGC	CFDT CGC CGT	CGC UNSA



En 2022, à cause de la signature CGC-UNSA, le budget global est de seulement + 0,9% au-dessus de l'inflation. Il était de + 2,6% en 2016, + 1,8% de 2017 à 2019.

Et cela, dans un contexte économique pour la société qui est le meilleur des 10 dernières années. Cherchez l'erreur !

De 2016 à 2019, les AG des non-cadres étaient toujours supérieures à l'inflation : de + 0,2 % à + 0,5 % avec des planchers toujours supérieurs à l'inflation (année N-1).

Pour 2022, l'AG des non-cadres sera inférieure de 1 % à l'inflation et le plancher également inférieur même pour le plus bas salaire.

C'est tout simplement une honte !

Dès le 1^{er} janvier, la plupart des salariés qu'ils soient non-cadres ou cadres connaîtront une perte de pouvoir d'achat en raison de l'application de l'accord annuel signé par la CGC, l'UNSA et la DG.

La CFDT va continuer à se mobiliser et à vous appeler à faire grève.

Des appels à la grève auront lieu en journée cette semaine. Les heures et les modalités vous seront précisées.

De plus, la CFDT vous appelle toutes et tous à une grève illimitée :

- Tous les jours après la fin de poste jusqu'à la reprise le lendemain,
- Tous les samedis et dimanches (journée entière),
- Tous les matins de la semaine avant 7h54,
- Tous les après-midis de la semaine à partir de 16h09,

La CFDT vous appelle aussi à faire des avions magnifiques !

Avec Zéro défaut. En appliquant strictement les consignes et les procédures.

**Les NAO ne sont pas finies !
Soyons nombreux à nous mobiliser pour
faire comprendre à la DG qu'elle se
trompe et qu'elle doit revenir à la table
des négociations !**